

Sommet social du 5 octobre 2016.
Intervention de Philippe VAN MUYLDER, président du CESRBC

Monsieur le Ministre-Président,

Le 21 juin dernier, à l'occasion du précédent Sommet social, les interlocuteurs sociaux relevaient que le dialogue économique et social évoluait de manière positive en Région bruxelloise.

Et, à propos des *Priorités partagées*, ils disaient leur conviction qu'il nous revenait (gouvernement et interlocuteurs sociaux) « de bien saisir l'opportunité qui nous (était) offerte pour développer ce nouveau mode d'élaboration des normes bruxelloises ».

Aujourd'hui, le Conseil économique et social n'a pas changé d'avis : ***il souhaite que cette méthode, cet état d'esprit, cette collaboration avec le gouvernement continuent de produire des fruits.***

Les conditions de possibilité d'un tel dialogue fructueux sont au nombre de deux : l'écoute et le respect mutuels.

Du côté du **respect**, pas de problème, me semble-t-il.

Notamment parce que nous savons que le gouvernement bruxellois est légitime et que *même* la méthodologie des *Priorités partagées* ne crée pas, dans son chef, une sorte d'« obligation de résultat » de la concertation sociale, en manière telle qu'il est parfaitement fondé à décider autre chose que ce lui demandent, même de façon unanime, les interlocuteurs sociaux.

Du côté de l'**écoute mutuelle**, en revanche, il n'a échappé à personne qu'il y avait eu plusieurs problèmes.

En effet, la Stratégie 2025, si elle ne crée pas d'obligation de résultat, n'en crée pas moins, tant dans le chef du gouvernement que des interlocuteurs sociaux, **une sérieuse obligation de moyen** : une obligation de s'écouter attentivement et de donner *toutes* les chances au dialogue tripartite, dont nous savons et disons tous qu'il est une des conditions de possibilité d'un redéploiement économique et social de notre Région.

Or, force fut de constater que les points d'attention que nous avons soulevés le 21 juin (puis le 22, dans un courrier au chef du gouvernement) avaient certes fait l'objet, le 29 juillet, d'un *courrier*

du Ministre-Président mais n’avaient reçu...*aucun commencement d’exécution.*

Afin de ne pas occulter les résultats tangibles et positifs de la Stratégie 2025, le Conseil a donc demandé, au cours des réunions préparatoires à ce Sommet, d’apporter les réponses et mises en œuvre requises à propos de plusieurs dossiers :

<p>-les politiques post-attentats (aux marges, il est vrai, de la S2025)</p>	<p>-avec une demande de prolongation des mesures régionales</p>
<p>-les politiques de reconversion</p>	<p>-avec la demande précise d’ajouter aux priorités 2016-2017 la mesure 13 de l’objectif 5 de l’Axe 2 (‘création de véritables cellules de reconversion emploi-formation, avec la participation active des organisations syndicales sectorielles’).</p>
<p>-les dossiers, aussi, qui ont fait l’objet, en juin et en juillet, de l’échange de courrier avec le Ministre-Président</p>	<p>-la politique groupes-cibles (<i>timing & phasing-out</i>) -la participation des IS à la gestion du Port de Bruxelles (la question de l’AREC étant désormais réglée) -un traitement en priorité partagée des politiques de mobilité -ainsi qu’une écoute (désormais) attentive des recommandations des IS en matière de fiscalité régionale, écoute que ne sauraient remplacer les propos du ministre bruxellois des finances, devant le parlement régional, aux termes duquel le Conseil économique et social « ne</p>

	comprend rien et se plaint beaucoup »...
-enfin, à nouveau aux marges de la S2025, le Conseil a demandé	-une plus grande implication des IS interprofessionnels dans la mise en place d' <i>Iriscare</i> et dans le Plan régional « santé, aide aux personnes ».

Vos collaborateurs ont bien voulu apporter plusieurs réponses attendues au cours des réunions préparatoires du Sommet. Nous vous remercions de vouloir bien les confirmer ce jour.

A noter enfin : pour cet exercice 2016-2017, nos préoccupations vont essentiellement à la manière dont nous serons associés aux concertations relatives au *Plan régional de développement durable*. A ce stade, nous souhaitons confirmer notre intérêt pour une réflexion commune en matière, notamment,

- de grands investissements (objectif 6),
- de commerce (objectif 8)
- et des 8 domaines prioritaires de l'objectif 10 (industrie, tourisme, économie numérique, etc.).